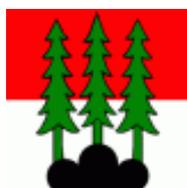




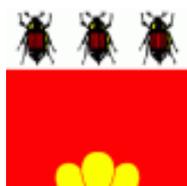
Pully



Paudex



Savigny



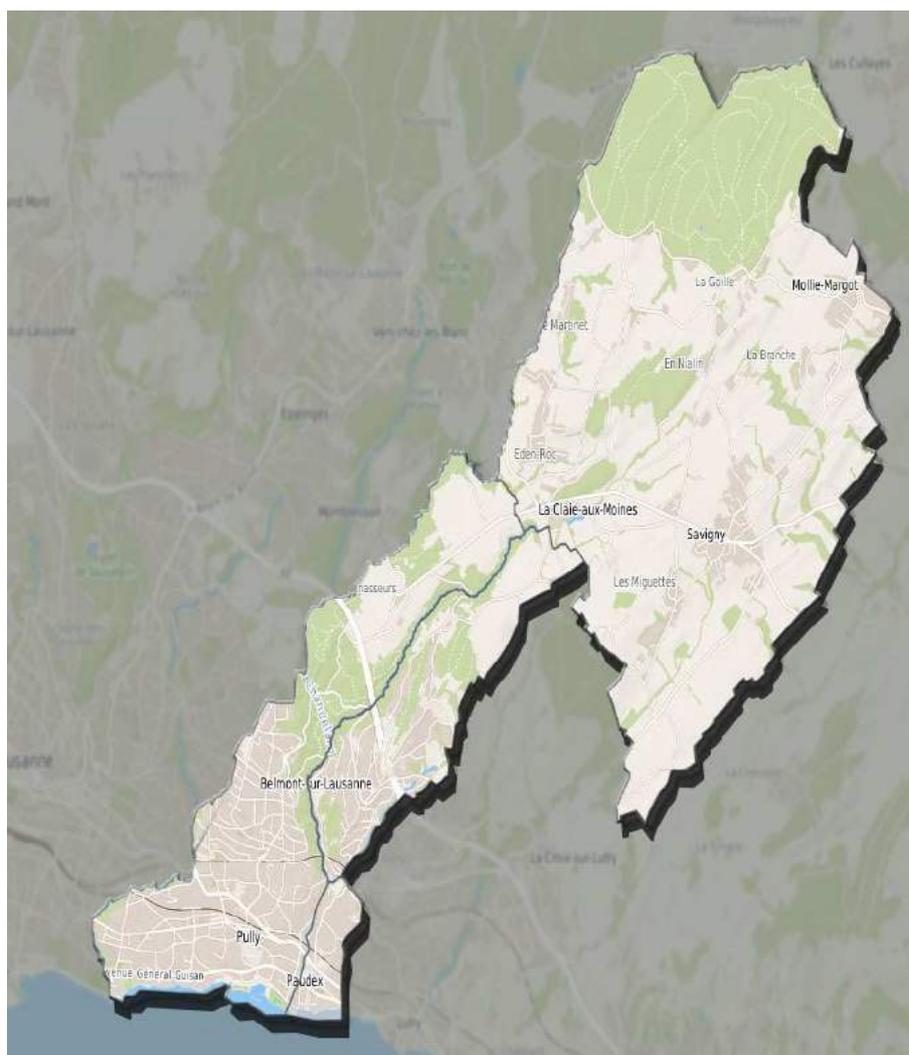
Belmont s/  
Lausanne

# Bulletin d'information

N° 1 - 2016



**POLICE** EST LAUSANNOIS



**Police Est Lausannois**  
Rue de la Poste 9  
1009 Pully

Tél : 021 721 33 11  
Fax : 021 721 33 15  
[info@police-el.ch](mailto:info@police-el.ch)  
[www.police-el.ch](http://www.police-el.ch)

Urgences : 117  
Ambulance : 144  
Pompiers : 118



Polices  
communales  
vaudoises

Rejoignez-nous!

[www.polcom-vd.ch](http://www.polcom-vd.ch)

Gagnez  
votre lampe  
powerbank!



**LES POLICES  
COMMUNALES  
VAUDOISES  
RECRUTENT**



# Sécurité Publique

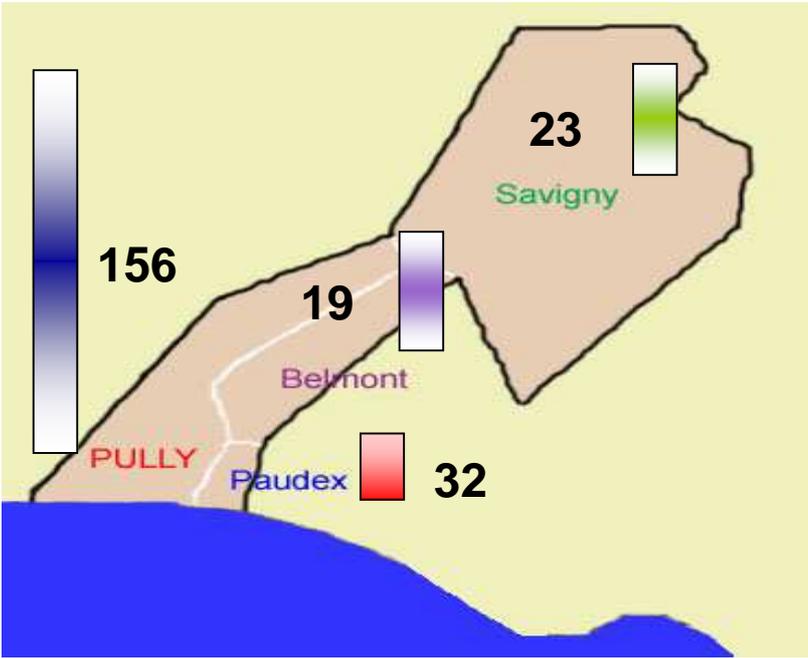
Nombre d'événements gérés par la PEL  
durant le mois de janvier :

**530**

Notamment pour :

Troubles à l'ordre public et nuisances sonores .....	17	interventions
Plaintes et Constats judiciaires .....	68	plaintes
Demandes d'assistance ou à caractère social .....	180	interventions
Ivresses au volant .....	8	dénonciations
Accidents de la circulation .....	21	interventions
Infractions à la LCR .....	21	dénonciations
Personnes contrôlées/interpellées/arrêtées .....	123	personnes

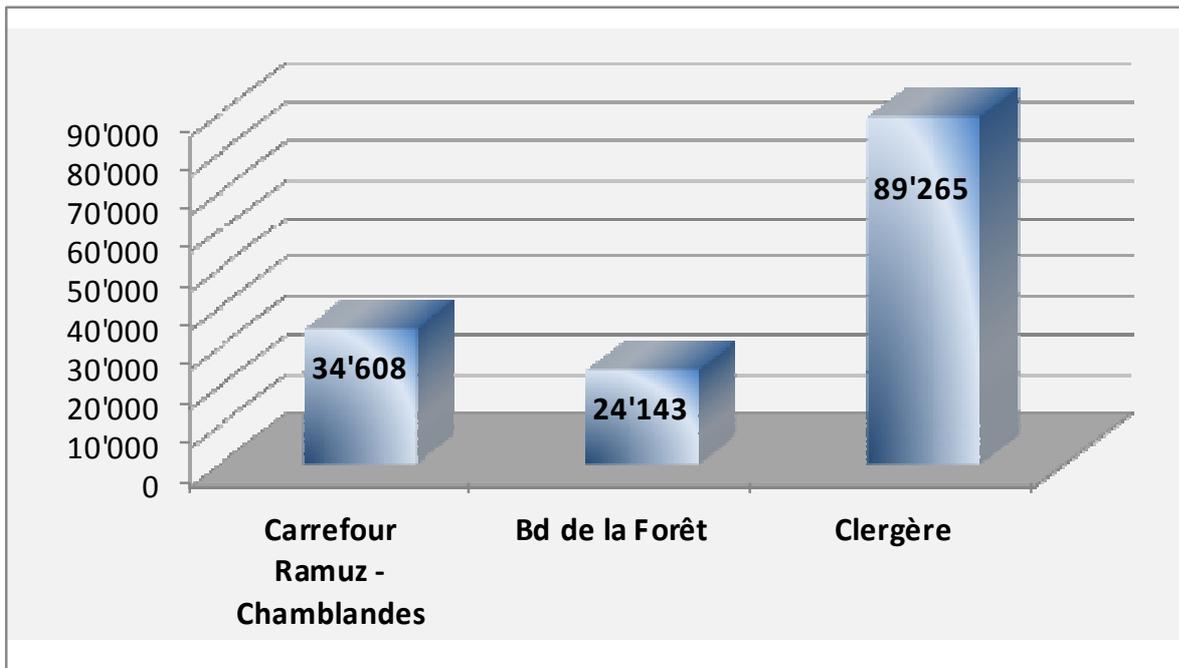
Interventions  
Police-secours par  
commune :



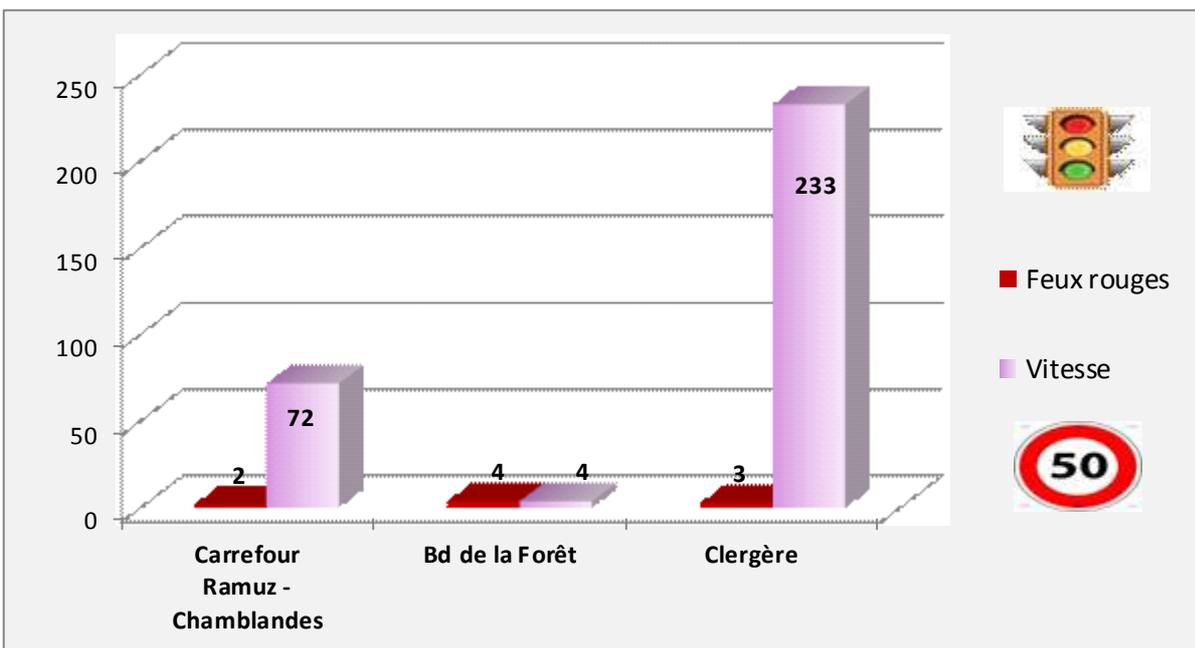


# Surveillance Automatique du Trafic Pully

## Nombre de véhicules contrôlés



## Véhicules en infraction



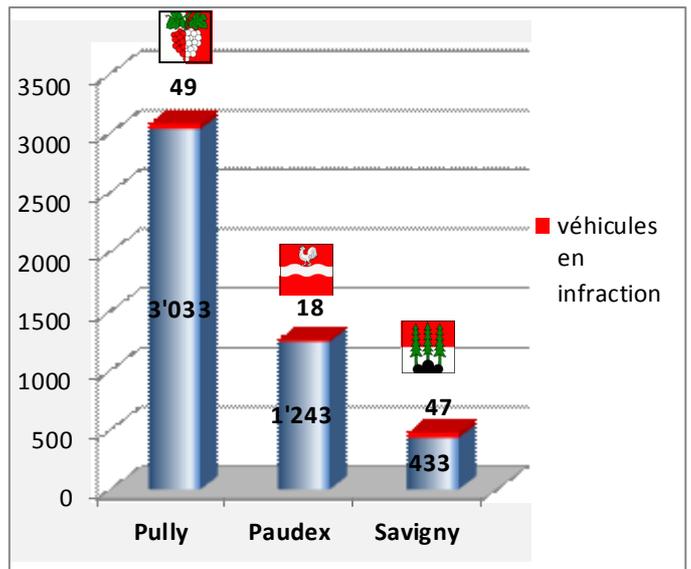
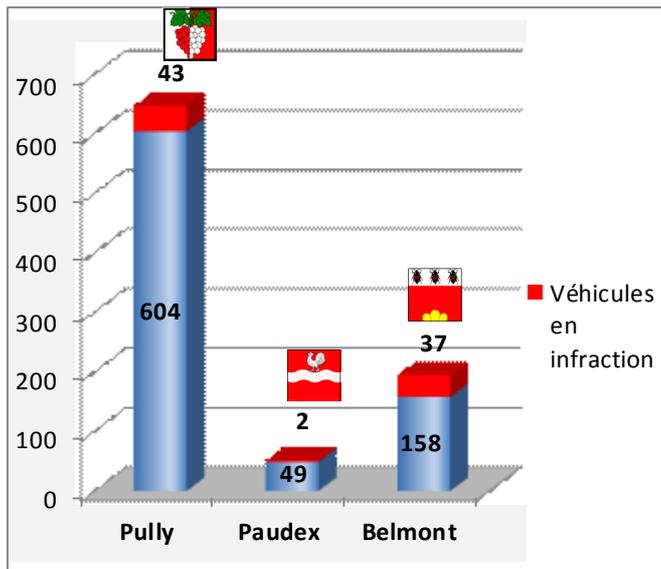
# Contrôles radars mobiles



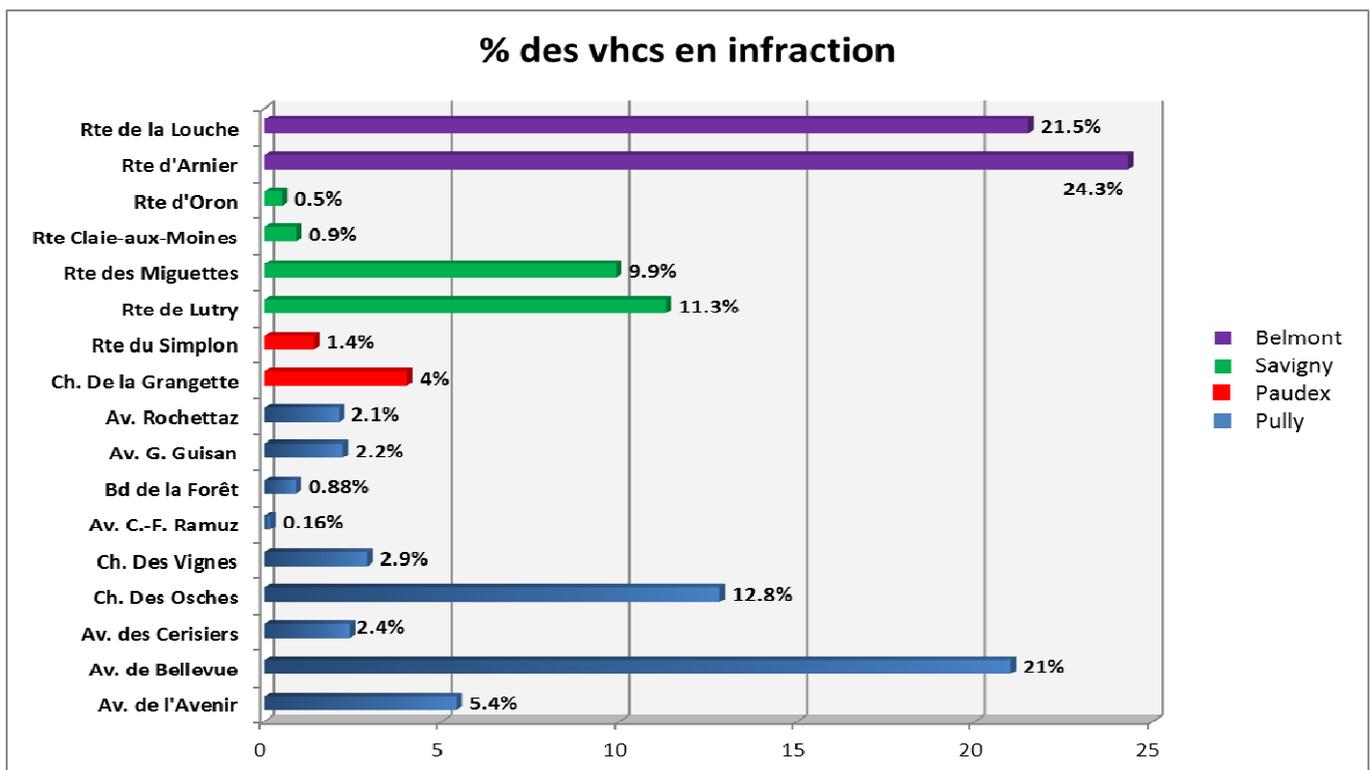
## Véhicules en infraction

### Zone 30 km/h

### Zone 50km/h



## % d'infractions par rue et par commune





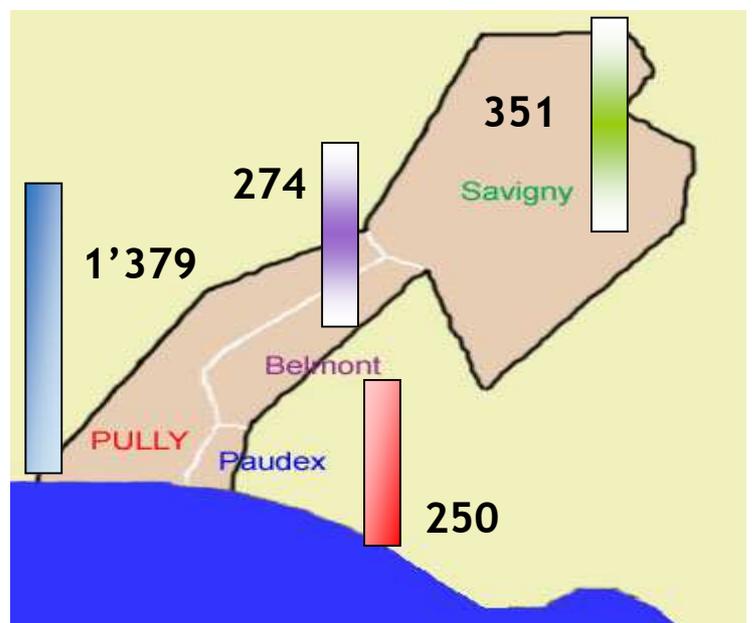
# Prévention

2'254 actions préventives

## Actions de prévention

Celles-ci comprennent les actions proactives, notamment :

- Présences près des écoles
- Patrouilles pédestres et préventives
- Contacts avec la population, autorités et commerçants
- Gestion des manifestations
- Surveillances



## Actions effectuées en janvier



Durant le mois de janvier Police Est Lausannois a distribué des flyers « Grattez—améliorez votre sécurité » afin de sensibiliser les conducteurs à l'importance de déblayer leur véhicule avant de prendre la route.

# Campagnes de prévention à venir

Dans le cadre de la prévention, la police de proximité se rendra dans les communes de Savigny (16 et 19 février 2016) et Belmont (24-25 février 2016) et distribuera des flyers afin de sensibiliser les habitants aux problèmes des vols à la tire ainsi qu'à l'attitude à adopter dans le cadre d'un retrait d'argent au bancomat.

Elle mènera par ailleurs une action de sensibilisation auprès des aînés le **14 mars 2016** à la Salle Paroissiale de Chantemerle. Cette action, organisée en collaboration avec l'Association pour les intérêts et le développement de Pully Nord (Association Mosaïque), abordera les sujets du vol à la tire, de la mendicité, des bancomats ainsi que du dispositif de sécurité des portes palières.

Des actions ponctuelles et régulières seront par ailleurs menées auprès des Communes de l'ASEL.

**VOL À LA TIRE**

Sans porte-monnaie,  
inutile de remplir son caddie...



- Surveillez vos VALEURS!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!

Votre Police

 [votrepolice.ch](http://votrepolice.ch)  
urgences 117

**VOL À LA TIRE**

Ne pensez pas qu'au PROCHAIN ARRÊT...

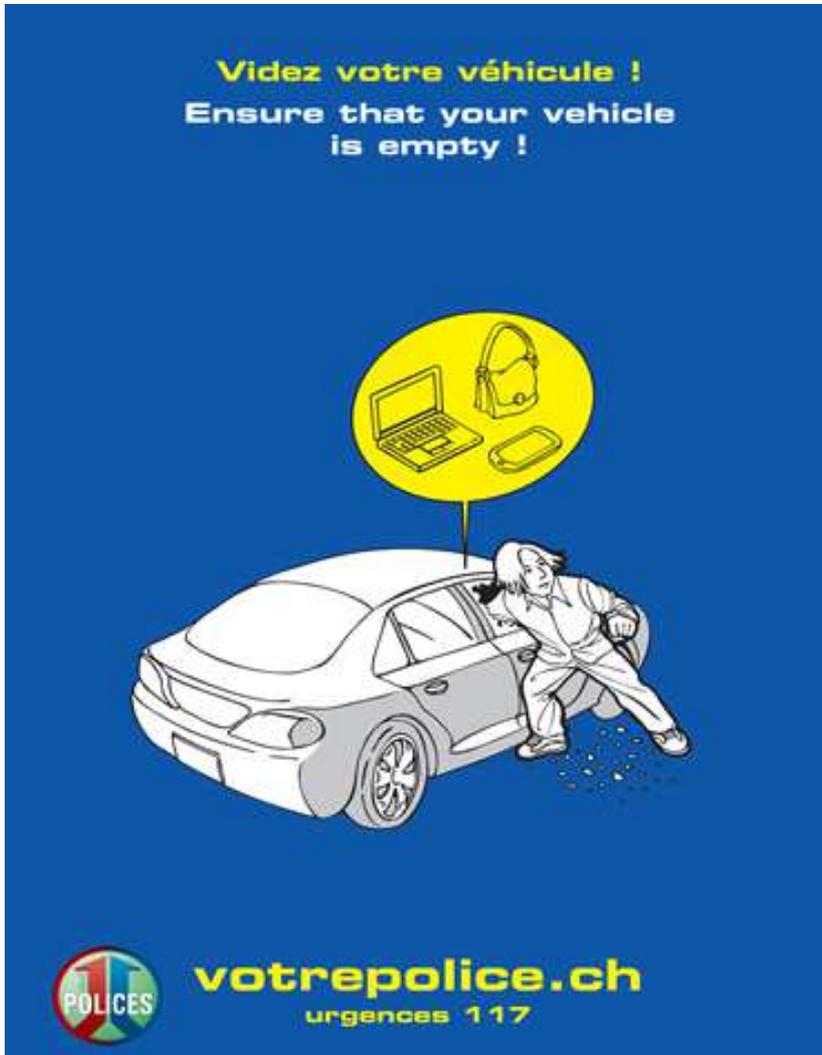


- Surveillez vos VALEURS!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!

Votre Police

 [votrepolice.ch](http://votrepolice.ch)  
urgences 117

# Halte aux vols dans les voitures !



Plusieurs dizaines de vols dans les véhicules ont lieu chaque année dans notre canton.

En vous montrant réceptif à ce message, vous nous aiderez à lutter contre ce type de délinquance.

## ***Videz votre voiture avant qu'on ne vous la vide !***

Ne laissez rien de visible :

- Téléphone portable, smartphone, GPS, MP3
  - Tablette, ordinateur
  - Sac à main, sac de sport
  - Appareil photo
  - Porte-monnaie
  - Lunettes de soleil
- Etc...

**Ne laissez personne  
approcher et vous distraire !**



**votrepolice.ch**  
urgences 117

# Vulnérabilité des cartes sans contact



**Si vous possédez une carte sur laquelle figure le logo ci-dessus, alors vous êtes concernés par cette information.**

Que ce soit sur le territoire national ou à l'étranger, les commerces qui acceptent ce mode de paiement sont en forte augmentation.

L'évolution de ces cartes bancaires permet actuellement d'effectuer le règlement de petits montants (maximum CHF 40 ou 25 € à l'étranger) de manière simple, rapide et sans manipulations. Pour les montants plus élevés la saisie du code NIP ou la signature est exigée. L'utilisateur n'a guère de choix que d'accepter cette évolution, sachant que le système lui est imposé lors du renouvellement de sa carte.

Lors d'un paiement, la transmission des données n'est possible que lorsque la carte est positionnée près du lecteur (de 0 à 4 cm). La puce génère un code unique pour chaque transaction; les utilisations multiples ou erronées sont détectées et dès la cinquième transaction le code est demandé.

Toutefois, pour la personne mal intentionnée, il est possible de se procurer des lecteurs de petites dimensions permettant d'effectuer des débits ou d'obtenir des données personnelles contenues dans la puce, par proximité ou contact. Les lieux très fréquentés sont les terrains privilégiés de ces «*pickpocket*» modernes.

Si vous possédez une carte bancaire ou postale avec ce logo, vous devriez prendre la précaution de protéger votre carte contre le vol de vos données personnelles ou contre les débits indus.

Pour ce faire, vous pouvez empêcher la lecture de vos données en habillant votre carte d'un revêtement spécifique. Vous trouverez relativement facilement ce type de protection\* (étui RFID) dans le commerce ou sur Internet.

En dernière extrémité, vous pouvez également vous confectionner un étui en feuille d'aluminium ou faire désactiver cette fonction.

*(Source: PCV - Direction Prévention & communication)*

*(\*) Vous pouvez obtenir un exemplaire au poste de police à Pully*

# Prévention routière

Pour certains les vacances de ski sont terminées, pour d'autres elles vont débuter. Dans tous les cas, un déplacement en voiture, sous la neige ou pour rejoindre un lieu enneigé, se prépare.



## Les pneus « hiver » ne sont pas que pour la neige !

A partir du moment où le thermomètre affiche une température inférieure à 7°C, les performances d'un pneu été diminuent. L'objectif des pneus hiver est de procurer à votre véhicule des capacités d'adhérence optimales par temps froid.

Ainsi, il est recommandé de monter des pneus hiver à partir du mois de novembre et jusqu'au mois de mars inclus. Cette recommandation est d'autant plus valable pour les automobilistes qui sont susceptibles de se déplacer vers des zones géographiques où les conditions climatiques hivernales sont rigoureuses.

Il est très important d'avoir des pneus hiver toujours en très bon état, car des pneus hiver usés ne seront d'aucune efficacité sur un sol enneigé ou verglacé. Nous vous conseillons de monter 4 pneus de ce type avant l'apparition des premiers flocons afin de conserver une bonne adhérence et vous recommandons de les remplacer lorsque leur sculpture est inférieure à 3,5 mm de profondeur.

En outre, grâce à ses nombreuses lamelles caractéristiques, l'adhérence du pneu hiver est optimisée et la distance de freinage à très basse température est réduite. Il offre également une meilleure traction sur neige et verglas, même aux véhicules les plus lourds.

<https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/pneus/pneus-d-hiver.php>

# Prévention routière

"La bonne conduite pour les Nuls" ; la sécurité routière, c'est l'affaire de tous !

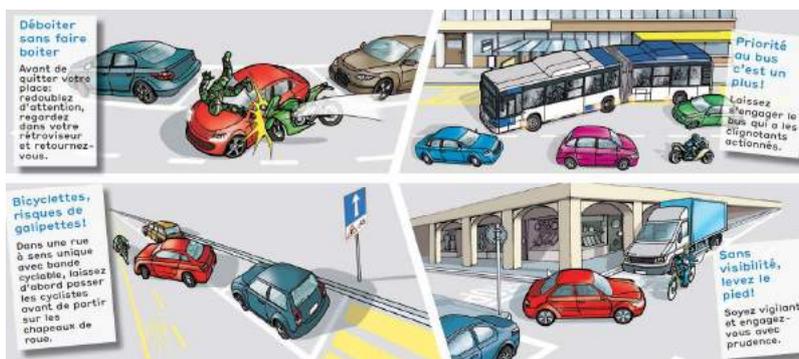
La seizième édition de la brochure de prévention décalée "La bonne conduite pour les Nuls", fruit de la collaboration entre la Police cantonale vaudoise, le TCS, le Service des automobiles et de la navigation et la Direction générale de la mobilité et des routes, rappelle, avec humour, les mesures à adopter pour un respect mutuel entre les différents usagers de la route et plus particulièrement pour une bonne intégration dans le trafic.

Après l'édition abordant les accidents de la route et leurs conséquences en 2015, la nouvelle brochure "La bonne conduite pour les Nuls", qui s'insère dans le cadre d'une action commune entre plusieurs services du Canton de Vaud et le TCS avec pour financement le Fonds de sécurité routière, traite cette année de l'intégration dans le trafic. Cette action sera accompagnée d'une vaste campagne d'affichage en mars.

Réalisé en partenariat avec le dessinateur Stef, connu notamment pour ses mini-cartoons dans un quotidien romand, le flyer présenté sous forme de bande dessinée traite de la conduite à adopter pour limiter les risques d'accidents et les dangers de l'intégration dans le trafic. Avec le titre "L'intégration dans le trafic : ludique et sans hic", Stef croque avec humour des situations quotidiennes. Il illustre des exemples à ne pas suivre, comme l'attention à porter lors de l'ouverture d'une portière, d'une marche arrière ou encore d'un dépassement.

Plus de 400'000 dépliant sont distribués par la Police cantonale vaudoise, par TCS Suisse et la section TCS Vaud, qui participent également à cette opération de prévention routière. Dans le canton de Vaud, les usagers de la route se sont vus remettre la brochure avec l'envoi du bordereau de la taxe automobile.

Source: PCV - Direction Prévention & communication



## Visibilité de nuit

Les têtes intelligentes se protègent aussi dans l'obscurité. En effet, au crépuscule, de nuit, mais aussi en cas de brouillard ou de pluie, il est plus difficile de distinguer les couleurs et les détails. C'est pourquoi les personnes qui portent des vêtements sombres et les vélos sans éclairage ou munis d'un éclairage insuffisant ne sont souvent pas vus à temps.

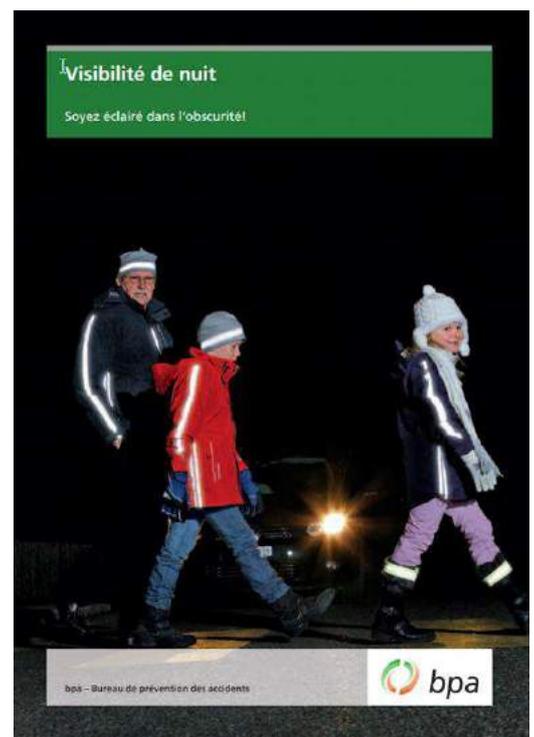
Portez donc des vêtements clairs et des accessoires réfléchissants qui vous rendront visibles loin à la ronde. Grâce à cet équipement, vous serez perceptible à une distance de 140 mètres.

### Conseils :

**Piétons** : Portez des vêtements clairs munis de matériel réfléchissant visible de tous les côtés. Les accessoires réfléchissants sont particulièrement efficaces lorsqu'ils sont situés sur des parties du corps mobiles (p. ex. flash-semelles, bandes ou brassards réfléchissants).

**Cyclistes** : Sur le vélo, l'éclairage ainsi que les catadioptrés avant, arrière et sur les pédales sont prescrits par la loi, à l'exception des pédales de course, des pédales de sécurité et autres de ce type. Nous vous recommandons d'utiliser un éclairage fixe et des lumières clignotantes supplémentaires. Contrôlez régulièrement le bon fonctionnement de votre matériel. Des catadioptrés sur les rayons ou des pneus réfléchissants amélioreront votre visibilité de côté.

**Automobilistes** : En tant qu'automobiliste, vous pouvez également contribuer à la sécurité en adaptant votre conduite à la visibilité et aux conditions météorologiques. Assurez-vous aussi d'avoir une bonne visibilité dans toutes les directions. Pour cela, veillez à ce que le pare-brise, la vitre arrière, les glaces latérales avant, ainsi que le dispositif d'éclairage soient toujours propres. Ils ne doivent en aucun cas être recouverts de neige ou de givre.



Source: BPA - [www.bpa.ch](http://www.bpa.ch)

## Quelques interventions en bref ... sur notre territoire opérationnel

- Le 5, un conducteur a été interpellé alors qu'il circulait sous l'emprise de produits stupéfiants. Les contrôles d'usage ont encore démontré qu'il était sous retrait de son permis de conduire. Il a été dénoncé au Ministère public de l'Est vaudois.
- Le 5, vers 1500 à Pully, un bambin de deux ans s'est enfermé seul dans l'appartement de sa grand-mère. Une clé de l'appartement a pu être rapatriée de Lausanne afin de libérer l'enfant. Mis à part quelques pleurs, il n'a pas été blessé dans son aventure.
- Le 5, vers 2320, une patrouille s'est rendue dans un immeuble de Pully pour aider une personne âgée à sortir de sa baignoire.
- Le 6, vers 2240, deux policiers en patrouille pédestre ont remarqué que trois adolescents de moins de 16 ans fumaient sur l'avenue de Lavaux. Ils ont été dénoncés au Règlement de police.
- Le 6, un citoyen de Savigny nous informait avoir reçu un téléphone d'un inconnu lui indiquant qu'un contrôle de ses installations sanitaires serait effectué dans la journée. Comme aucune entreprise n'avait été mandatée pour effectuer ce travail et craignant un éventuel cambriolage, plusieurs passages préventifs ont été effectués dans son quartier.
- Le 7 à Paudex, vers 1430, une citoyenne informait qu'une personne était assoupie dans un véhicule stationné dans un parking souterrain et dont le moteur tournait. Rapidement sur place, les policiers ont rencontré l'automobiliste qui a déclaré vouloir juste faire une sieste.
- Le 8, vers 0830, une patrouille est intervenue pour un chat victime de la circulation. Son propriétaire a pu être identifié par le biais de la puce électronique du félin et renseigné de la situation.
- Le 8, vers 1830, un accident de la circulation impliquant un piéton et une automobile s'est produit sur un passage pour piétons de l'avenue C.-F. Ramuz. Légèrement blessé, le piéton a été acheminé au CHUV par une ambulance.
- Le 11, vers 0430, une maman a sollicité l'aide de la police pour relever son fils qui avait chuté dans la salle de bain. Le 11, vers 1300, un dégagement de fumée s'est produit dans un restaurant de l'avenue des Deux-Ponts à Pully nécessitant l'intervention du SDIS. Il ressort qu'une bûche incandescente était tombée dans la réserve de bois.
- Le 11, vers 2020, une citoyenne informait que deux personnes suspectes, lesquelles étaient munies de lampes de poche, se trouvaient sur la place Neuve. Sur place, les policiers ont rencontré un couple qui cherchait leur ... chat.
- Le 14, deux policiers ont accompagné un inspecteur de la police cantonale du commerce chargé de procéder à la fermeture administrative d'un établissement public sur Paudex.
- Le 14, vers 2330, une patrouille s'est rendue dans un quartier de Paudex pour de la musique diffusée à haut volume. Les contrôles effectués ont permis d'établir que la propriétaire des lieux était absente et que la musique provenait d'un synthétiseur. Cet appareil a été éteint par la patrouille.

## Quelques interventions en bref ...

- Le 15, vers 2300, un automobiliste qui circulait en localité de Belmont a perdu la maîtrise de son auto sur la route enneigée. Il est à préciser que son automobile était équipée de pneus d'été.
- Le 16, vers 1015 à Belmont, une personne a signalé la présence suspecte d'un véhicule dont une vitre était ouverte. Les contrôles effectués sur place ont permis d'établir que ce véhicule était normalement immatriculé. Contacté, le propriétaire a reconnu qu'il avait oublié de remonter sa fenêtre.
- Le 16, Police-secours a été sollicité par une citoyenne qui nous informait que son mari, sous l'influence de l'alcool, souhaitait se rendre en véhicule en ville de Lausanne pour se désaltérer. Il a pu être ramené à la raison.
- Le 19, vers 0200, une dame demandait l'intervention de la police à son domicile pour un inconnu qui sonnait à sa porte. Sur place, les policiers ont pu identifier la personne qui était en fait un ami de l'informatrice. Cette dernière ne l'avait pas reconnu.
- Le 19, vers 0900, un policier a remarqué qu'un véhicule stationné sur l'avenue des Collèges à Pully avait une fenêtre ouverte. Contactée, la propriétaire a déclaré que c'était un oubli. Elle s'est immédiatement rendue à sa voiture afin de remonter la vitre.
- Le 20, sur Pully, il a été contrôlé un ressortissant étranger qui a pu obtenir un permis d'établissement en présentant un faux passeport. Il a été remis à l'autorité compétente.
- Le 21, POLEST a été informée qu'une dizaine de véhicules stationnés sur un parking de Pully avaient été souillés de peinture. Les lésés ont déposé plainte pour dommages à la propriété.
- Le 23, vers 2230, un citoyen se plaignait de nuisances dues à la présence de plusieurs personnes qui discutaient bruyamment dans un quartier de Paudex. Sur place, les policiers ont identifié un jeune adulte qui avait organisé une fête en l'absence de ses parents. Il a été mis au bénéfice d'un avertissement après avoir été sensibilisé sur ses responsabilités d'organisateur.
- Le 23, une patrouille a été sollicitée sur la commune de Savigny pour un citoyen qui avait allumé un feu dans son jardin. Sur place, les policiers ont rencontré l'intéressé. Il a été sensibilisé sur la problématique des feux à l'air libre.
- Le 26, peu avant midi, un citoyen de Belmont signalait la présence d'un véhicule suspect qui tournait dans son quartier depuis 0900. Intercepté par une patrouille, il est ressorti que ses occupants faisaient la tournée des déchets encombrants.
- Le 30, vers 1530, environ 3 litres d'essence se sont déversés sur la route du Burenoz à Belmont. Les pompiers du SDIS ont été sollicités pour ramasser le liquide.

Pour des raisons de secret d'enquête respectivement de protection de la sphère privée, les événements à caractère judiciaire ou n'ayant pas été portés à la connaissance du public ne sauraient être insérés dans cette rubrique.



**« Servir et Protéger »**  
**« Une police proche de vous ! »**

**Une question ? Une sollicitation ?**  
**N'hésitez pas à nous contacter**  
**7j/7j – 24h/24h**



**POLICE EST LAUSANNOIS**

Rue de la Poste 9 - 1009 Pully

Tél. : **021 721 33 11**

[www.police-el.ch](http://www.police-el.ch)

[info@police-el.ch](mailto:info@police-el.ch)

**URGENCE : 117**